L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

Bureau, No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI MATIN 3 MARS.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie, desservant entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne partiront comme suit de [illegible] rivière du Nord :

ST-LAURENT, cap. Lemarié, Samedi 20 fév.
VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, Samedi 6 mars
PEREIRE, capt. Duchesne, Samedi 20 mars

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier. POUR BREST OU LE HAVRE: Première cabine, $140. Seconde cabine, $85.

POUR PARIS: Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord. Première cabine, $145 | Seconde cabine, $88. Troisième cabine $35, et en comprenant le billet de chemin de fer, $37.

Les bagages seront marqués pour Paris. [illegible] On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, au lieu d'écrire ou de télégraphier à New-York.
5nov—12m V. PERRILLIAT. 127, rue Commune.

Aux voyageurs qui se rendent à New York.

DE LA NLLE-ORLEANS A NEW-YORK par la voie de SAVANNAH.

Billets pour aller jusqu'à New-York....$48 50

La route la plus agréable et la plus économique, par les steamers [illegible] et de premier ordre

LEO. HERMAN LIVINGSTONE,
SAN SALVADOR CLEOPATRA,
GENERAL BARNES SAN JACINTO,

qui partent de Savannah tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS.

Ces steamers offrent tous les agréments que peuvent désirer les voyageurs et sont disposés expressément pour eux.

ROUTE—Par la ligne de steamers de Morgan, jusqu'à Mobile; de là par le chemin de fer, à Montgomery, Columbus, Macon et Savannah; de Savannah, par un des susdits steamers, à New York.

Les voyageurs ont le privilége de s'arrêter à un point quelconque de la route. Le billet est bon jusqu'à ce qu'on s'en serve.

Pour les billets de passage ou d'autres informations s'adresser à Wm. B. DELL, Agent général pour la vente des billets, No 104 de la rue de la Commune, et à la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, Nlle-Orléans.

On va de la Nlle-Orléans à New York en cinq jours et demi.
23jan—2m GEO. A. McCLESKEY, Agent-général.

LIGNE INMAN.

Steamers de la Malle.

Partant du Pier No 45 North River, New-York, TOUS LES SAMEDIS, à UNE heure précise de l'après-midi.

Vitesse et excellents aménagements.

PREMIERES CHAMBRES, PAYEMENT EN OR.
A Queenstown et Liverpool de New-York........ $100
A Londres, do 105
A Hambourg, do 110
Au Havre et à Brême, do 110
A Paris, do 115

ENTREPONT, PAYEMENT EN MONNAIE COURANTE.
A Queenstown et Liverpool de New-York........ $ 35
A Londres, do 40
Au Havre et à Paris, do 47
A Brême ou Hambourg, do 47

BILLETS PAYÉS D'AVANCE, DE LIVERPOOL OU QUEENSTOWN, (entrepont) : $40, en monnaie courante. Il sera fait un escompte de 10 pour cent sur les billets de premières chambres, au retour.

Nous sommes prêts à vendre des traites à vue de 1 livre sterling et au dessus sur la "Provincial Bank" d'Irlande et des différentes succursales.

Pour plus de détails, s'adresser à ELLIOT & McKEEVER, No 180, rue de la Commune.
7 sept—

COMPAGNIE DE VAPEURS Hambourgeoise-Américaine.

COMMUNICATION DIRECTE ENTRE LE HAVRE ET LA NLLE-ORLEANS.

Les magnifiques vapeurs de la Compagnie AXONIA, cap. Kier, BAVARIA, cap. Meyer, TEUTONIA, cap. Barends,

Partiront de la Nlle-Orléans	du Havre	de Hambourg
BAVARIA, 10 Déc.	4 Nov.	1er Nov.
TEUTONIA, 10 Jan.	4 Déc.	1er Déc.
SAXONIA, 10 Fév.	4 Janv.	31 Déc.

prenant des passagers pour la Havane, la Nouvelle-Orléans, le Havre, Londres, Southampton et Hambourg, pour les prix suivants :

De Hambourg ou du Havre.	De la Nlle-Orléans ou la Havane.
Première cabine..$150 00	Première cabine..$165 00
Deuxième cabine.. 12[illegible] 00	Entrepont.. 45 00
Entrepont	

Payable en or.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane : 1ère cabine, $50 en papier. Entrepont, $[illegible] en papier. Le fret de Hambourg à la Nouvelle-Orléans sera de $[illegible] et 15 00 pour le tonneau.

On signe des connaissements pour St-Pétersbourg, Moscou, Riga et autres ports du continent.

MAURY & CO., Agents de passage, 161 rue de la Commune.
WILLIAMS, RUPERT & CO., Agents généraux 63 rue Carondelet.
D. ERDMANN Havane.
C. B. RICHARD & BOAS, Agents généraux de passage de la Compagnie. No 61, rue Barclay New-York.
25 sept—

Pour New York.

Ligne de Steamers des Marchands.

Les vapeurs suivants, qui sont de première classe :

GEN'L GRANT, Capt. H. S. Quick.
CRESCENT CITY, Capt. E. W. Holmes.
SHERMAN, Capt. W. P. Henry.
GEN'L MEADE, Capt. A. W. Sampson.
UNITED-STATES, Capt. Geo. L. Norton.

partent de New-York et de la Nlle Orléans.

Le steamer

UNITED STATES, Commandant Geo. L. Norton,

partira de son wharf, en face de la rue Jefferson, le DIMANCHE, le 7 mars à 8 heures A. M.

Ces steamers ont d'excellents aménagements.

Chambres............$20 00

On signe des bills de connaissements pour Liverpool. Pour fret ou passage, s'adresser à WOOD, LOW & LUDWIGSEN. Rue de la Commune, No 136.

Le GEN. GRANT suivra le UNITED STATES et partira DIMANCHE, 14 mars à 8 h. A. M.

Pour New York, via la Havane.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

ETTE LIGNE SE COMPOSE Des Steamers suivants :
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
MARIPOSA.

Le steamer GEO. CROMWELL, Commandant E. E. Vaill,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, Le MERCREDI, 3 mars, à 8 heures A. M.

Passage.......$60

On signe pour des billets de fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41.

POUR VERACRUZ ET TABASCO.

Jour de Départ — Lundi prochain, 1er mars 1869, à 7 heures du soir, au poteau No 15, 1er District.

Le steamer mexicain TABASCO, capitaine Parrot, partira pour ce qu'il est dit ci-dessus. On recevra du fret pour les deux ports susdits [illegible] pour Veracruz seulement. Prix des cabines, $65. S'adresser à AVENDANO FRERES, No 1 de la rue de la Commune.
6 fév—4

MOULIN A RIZ SONIAT,

SITUE A LA PAROISSE ST-CHARLES, à un mille au-dessous de l'Eglise Rouge.

CE MOULIN a été construit par MM. Lee & Co. sous la surveillance de M. F. McKinley, l'inventeur des pilons perfectionnés et qui depuis 30 ans monte des moulins du même genre dans la Caroline du Sud. Le charbon étant le seul combustible en usage et la bâtisse construite en briques, le danger d'incendie est presque nul. Un grand warehouse, bâti sur la levée et dans lequel le riz est mis en garantie, met le riz qui arrive et qui part à l'abri de tout danger. En un mot, rien n'a été épargné pour les producteurs et les propriétaires pour en faire un moulin de premier ordre.

Pour plus d'informations, s'adresser à EMILE DUPRE, Bro, Pavers et Doume, et aux MM. SONIAT FRERES, aux soins de J. LONG, Kennet P. O.

A vendre—Un moulin à manège complet, avec la machine à battre.

Charrues. Charrues. Charrues.

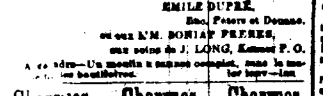

1000 Charrues City Valley.
500 Charrues d'Avery, perfectionnées,
500 Charrues-coton, en acier,
300 Charrues Calhoun et Peacock,

CULTIVATEURS,
POINTES DE CHARRUES,
FONTES DE CHARRUES, &C
— A vendre —
AUX PRIX DE FABRIQUES,
— PAR —
JNO. W. MORRIS & CO.,
Ne 27 de la rue du Canal.

SUCRES RAFFINES—Sucre en pains coupés, Sucre en morceaux et Sucre en poudre. A. THOMSON & CO, No de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Orléans City, marque Louisiane et Chalmette. A. THOMSON & CO, No de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIES—Blancs et jaunes, de différentes qualités. A. THOMSON & CO., No de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Su[illegible]. A. THOMSON & CO, No de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CU[illegible]—En caisses et en boucauts. A. THOMSON & CO, No de la rue Tchoupitoulas.

VERMIFUGE
B. A. FAHNESTOCK.

Le Ver Solitaire est un des [illegible] [illegible] [illegible]

F. F. DOUBNOR, Agent [illegible]

Le Bateau à vapeur RICHMOND, à basse pression.

Ce magnifique bateau, Capitaine J. Steel Hughes, Commis J. S. Woolfolk,

partira pour Louisville, Cairo, Memphis, Vicksburg et tous les ports intermédiaires, le SAMEDI, 16 mars.

Le registre est ouvert au bureau de ses agents, No 26 de Commercial Place, pour les personnes qui désirent prendre leur passage.

Pour fret ou passage s'adresser à SINNOTT & ADAMS, No 26 de Commercial Place, ou à THOS. KEEFE, No 76 rue Poydras.

Pour Cincinnati et Louisville.

Jour de départ, MERCREDI, à 5 h. P. M., positivement POUR CINCINNATI, LOUISVILLE et tous les points intermédiaires.—Le beau bateau neuf ALASKA, capt. P. J. Gabel, commis W. G. Veale, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à A. MINTON & CO., 30, rue Commune.
26fév—1f

Pour le Bayou de Glaize.

Pour Washington.

Départ SAMEDI à 10 heures A. M. Pour le BAYOU DE GLAIZE, le bateau à vapeur CLEONA, d'un faible tirant d'eau, capitaine M. M. Dufour, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, et de Washington tous les mercredis à 5 heures P. M.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. LEAKE, 6, rue Tchoupitoulas.
3mars—1m

Bateau Régulier du Bayou de Glaize.

Départ, MARDI, 23 courant, à 5 heures P. M. pour BAYOU DE GLAIZE, et tous les débarcadères intermédiaires. L'excellent paquebot J. D. HINDE, d'un faible tirant d'eau, Capitaine D. GLASSCOCK, A. Smith et L. Gauthier commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GEO. D. HITE, Agent. 17 Tchoupitoulas.
14fév—

Pour Bayou de Glaize.

Départ JEUDI, à 5 heures P. M., pour le BAYOU DE GLAIZE, le bateau à vapeur CLEONA, d'un faible tirant d'eau, capitaine M. M. Dufour, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, et du Bayou de Glaize tous les JEUDIS.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à Jas. LEAKE, No. 6 de la rue Tchoupitoulas.
22 fév—1m

Les Attakapas et l'Atchafalaya.

Paquebot régulier des Attakapas et de l'Atchafalaya. Le bateau à vapeur MINNIE, d'un faible tirant d'eau, capitaine Abe Smith, et A. Meynier, commis, partira de la Nouvelle-Orléans, Samedi 6 de Mars à 5 heures de l'après-midi, pour Saint-Martinville, la Nlle-Ibérie et tous les débarcadères intermédiaires, ainsi que tous les ports [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. J. LEAKE, 6 rue Tchoupitoulas.
3mars—

Bateau régulier des Attakapas.

Le bateau à vapeur PEERLESS, d'un faible tirant d'eau, capitaine J. F. Fergus, part de la Nouvelle-Orléans, MERCREDI 3 mars à 5 heures P. M., pour St-Martinville, la Nouvelle-Ibérie et tous les débarcadères intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à No 6 de la rue Tchoupitoulas.
3mars—1f

Pour Baton-Rouge.

POUR BATON ROUGE. Trois voyages par semaine.

Le nouveau bateau à vapeur DAN ABLE, E. F. Gross capitaine. J. G. Landry, commis, partira de la Nouvelle-Orléans tous les DIMANCHES, MERCREDIS et VENDREDIS, à 10 heures du matin, et partira de Baton Rouge tous les LUNDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 9 heures A. M.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à SINNOTT & ADAMS, 26 Commercial Place.
20 janv—

La Côte et le Bayou Lafourche.

Pour la Côte—Au-dessous de la ville.

Pour les Forts, la Station de la Quarantaine et tous les débarcadères intermédiaires.—Le magnifique bateau neuf Lotus No 2, capitaine A. Albert, commis T. A. Ederle, partira, MERCREDI, pour Pointe-à-la-Hache, et SAMEDI pour le Fort Jackson, à 10 heures du matin.—Retour : il partira du Fort Jackson tous les LUNDIS et JEUDIS.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Arrangement permanent.—Paquebot indépendant de la Nouvelle-Orléans, de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Lockport, deux fois par semaine—Départ de la Nouvelle-Orléans tous les lundis à midi, et les jeudis, à 5 heures P. M. Départ de Lockport, tous les mardis, à 5 heures du matin, et les vendredis à 5 heures P. M.—Le bateau à vapeur ROSE FRANKS, d'un faible tirant d'eau, capitaine Joe Balfero, commis J. A. Fursell et F. Dalférès, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour Lockport, Thibodaux, Napoléonville, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires. Pour fret ou passage s'adresser à bord.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Le bateau à vapeur J. M. SHARP, capitaine Joe. F. Ancoin, commis F. A. Chalier, part de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS à 5 heures du soir et les VENDREDIS à 10 heures du matin. Il est de retour les MERCREDIS et les DIMANCHES pendant le jour. Ce bateau ira jusqu'à Lockport.

Les expéditeurs ne seront responsables du freight bills pour Lockport.

Pour fret ou passage s'adresser à bord.

Paquebot de Lafourche et de la Côte

Le NEW ERA, capitaine Dugas, commencera le service le 10 novembre. Il partira de la Nlle-Orléans les MARDIS, JEUDIS à midi et les SAMEDIS, à 5 heures du soir. Il sera de retour les MERCREDIS et VENDREDIS de LUNDIS. A. DUGAS.
14 fév—

NATCHEZ.

Paquebot de Natchez. Jour de départ, les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Le beau bateau à vapeur WILD WAGONER, capitaine A. C. Goddin, commis J. C. Goddin, partira pour Natchez, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures P. M. GEO. D. HITE, Agent, No 17 de la rue Tchoupitoulas.
5 déc—

Pour Vicksburg.

Bateau régulier de la malle des Etats-Unis. POUR VICKSBURG.

Jour de départ tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M. pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton-Rouge, Bayou Sara, la Rivière Rouge, Natchez, Waterproof, Rodney, St-Joseph, Grand Gulf, Vicksburg et tous les débarcadères intermédiaires.—Le magnifique bateau à vapeur KELLELEE, T. P. Leathers, capitaine, Achille Mattle et Manuel Ayles, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il se rendra à Vicksburg, avec les bateaux "Calumet" et "Coon ost", qui partent pour les rivières Tallahatchee et Yazoo. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à C. WAYNE, No 35 de la rue Natchez.
20 fév—

Opelousas

Partant tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M. POUR OPELOUSAS, WASHINGTON, Fort Barré, et tous les débarcadères de la côte, la rivière Atchafalaya, et le Bayou Courtableau—Le bateau à vapeur d'un faible tirant d'eau, ANNIE WAGLEY, W. Barton, capitaine, M. Kenison, commis. Partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue Bienville, ou à J. M. JOHNSTON, 35 Vieille-Levée.
8 déc—

La Côte et Bayou Sarah.

Le bateau à vapeur sera hebdomadaire de la Nouvelle-Orléans et du Bayou Sara, Manchac, Plaquemine, capitaine W. H. Greenlaw, commis A. J. Reid, aide de MM. H. Landry et E. Fortin, quittera la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin, à partir du vendredi prochain, 1 septembre 1868, il quittera Bayou Sara tous les MARDIS et tous les SAMEDIS. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No 11 de la rue Conti.
29 août.

Compagnie de paquebots de la Nlle-Orléans et de Mandeville—Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer CAMELIA, très-bon marcheur et à basse pression de la malle des Etats-Unis, capitaine W. L. Connelly, partira, pour les ports ci-dessus, les LUNDIS et JEUDIS, à l'arrivée du train de 10 heures du matin; les MARDIS à l'arrivée du train de midi; et les SAMEDIS à l'arrivée du train de 3 heures de l'après-midi. Au retour, il partira de Old Landing à 6½ heures du matin, les MARDIS et les VENDREDIS; de Madisonville, les LUNDIS et JEUDIS, à 5½ heures du matin.

Les voyages ci-dessus se feront régulièrement à moins que le mauvais temps ou le peu de profondeur des eaux n'y mettent obstacle.

La CAMELIA n'ira pas pour le moment, plus loin que Old Landing, sur le Tchefuncté.

COHEN M. SORIA, agent, 18 et 20, rue Union.

[redacted]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

Le FERRY du chemin de fer partira, au pied de la rue Ste-Anne, au bout de la Place Jackson, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à 8 A. M.

Les expéditeurs et consignataires de fret, au préalable la Compagnie de Transfert de la Nlle-Orléans, au coin des rues Camp et Commune, pourront faire recevoir et délivrer leurs marchandises, dans une partie quelconque de la ville, à des prix réduits.

Le fret pour les stations du chemin, pour les débarcadères du Teche, et à livrer à la Nlle-Ibérie ou St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de 7 heures du matin à 5 heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, par les Labadieville et Lockport, pour le Canal Bélanger et aux Houmas, dans ceux et Terrebonne, pour les stations de Raceland, Lafourche et Terrebonne, sera taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Tout fret pour le Texas doit être payé au moment du Transbordement, et le fret pour l'intérieur doit être payé aux Nlle-Ibérie.

G. W. R. BAYLEY, Surintendant.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE
HENRY MANCELL,

73.........RUE DU CAMP.........73.

PORTRAITS de toutes dimensions, sur papier, toile, ivoire, porcelaine.

Epreuves Instantanées.

Reproductions de manuscrits, de tableaux, de plans dessins, cartes géographiques, &c, Photo-lithographie, Photo-Miniature, Photographie appliquée à l'industrie.

73.........RUE DU CAMP.........73
1ernov—1an

Ardoises, Ardoises Ardoises.

CARRIERES PEN ARGYL—Compagnie d'ardoises de la Pennsylvanie — Fabrique les meilleures qualités d'ARDOISES BLEU FONCE A TOITS. Nous appelons l'attention du public d'ardoises et du commerce en général sur la qualité supérieure de nos ardoises que nous pouvons recommander avec confiance comme supérieures aux ardoises anglaises et les vendant à meilleur marché. Nous en avons constamment de toutes les grandeurs. Nous prions les acheteurs d'en faire l'essai.

ERIDGE & SON, Agents, No 128 rue Gravier, Nlle-Orléans.
18 fév—3m

CHANGEMENT DE LOCAL.

Daniel et James D. EDWARDS

ONT transféré leur magasin, momentanément, des Nos 26, 28 et 32 de la rue de la Nouvelle-Levée, au coin des rues Bouane, Claiborne et [illegible] de la Banque des Etats-Unis, en attendant qu'elle allient occuper leur nouvel établissement qui est en voie de construction, et fait face aux rues Front et Raine, entre les rues Gravier et Poydras.

Tonnellerie qui a remporté le prix.

AUX MARCHANDS ET AUX PLANTEURS.

Le soussigné appelle l'attention des marchands et des planteurs sur son grand stock de barils et de boucauts à mélasse et de boucauts à sucre. [illegible]

E. J. LESSERY. Nos [illegible] rue [illegible] entre Conti et Bienville.

BOIS DE CONSTRUCTION

GEORGE MERZ,

MOULIN A SCIER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION.

Au coin des rues Toulouse et Roberston, Vieux Bassin.

DU Bois préparé et brut, des Cyprès, des Joints à des Portes et toute espèce de matériaux de construction [illegible]

FONDERIE DE LEEDS,

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS [illegible]

LEEDS & CO.

Droguerie, Produits Chimiques, &c.

BALL, LYONS & CO,

Importateurs et Pharmaciens EN GROS,

42 & 44.........CAMP.........42 & 44
— ET —
113, 115 & 117...GRAVIER...113, 115 & 117

ONT TOUJOURS EN MAGASIN UN GRAND STOCK DE Médicaments Brévetés de France,

— TELS QUE —

Capsules-Mothes, Capsules Raquin, Pilules de Vallet, Charbon de Belloc, Pepsine-Boudault, &c.

— AUSSI —

Médicaments Patentés Américains

DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, HUILES, LIQUEURS PARFUMERIES, PEINTURES, INSTRUMENTS, CARREAUX DE FENETRES, VERRERIE, Etc., Etc., Etc.

Chaque arrivage du Nord et de l'Europe ajoute au vaste assortiment de la maison.

Les Pharmaciens, les Grocers, les Marchands de la campagne et les Planteurs trouveront à acheter chez les soussignés, aux conditions les plus avantageuses, tout ce qui concerne le commerce des Drogueries. Tous les articles vendus sont garantis de 1re qualité.

Les prix sont aussi modérés que ceux d'aucune autre maison.

Le magasin sera toujours ouvert aux personnes qui voudront venir en examiner le stock, s'informer des prix, etc, etc.

BALL, LYONS & CO., 42 & 44 Camp, et 113, 115 & 117 Gravier.
22 jan—4m

BUREAU DES COMMISSAIRES DE LA Dette consolidée de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 12 février 1869.

EN vertu de la trente-septième section de la loi de la Législature de l'Etat de la Louisiane — loi qui est intitulée "Acte pour consolider la dette de la ville de la Nouvelle-Orléans et pourvoir à l'administration de ses affaires," qui a été approuvée le 23 février 1852, et dont voici un extrait: "Le Maire, le Contrôleur, le Trésorier et les présidents des comités de finance des deux conseils constitueront une commission qui sera appelée Commissaires de la dette consolidée de la Nouvelle-Orléans; ils auront le pouvoir d'émettre des obligations (bonds) de la ville de la Nouvelle-Orléans, les quelles seront payées aux endroits que désigneront les dits commissaires, et les personnes en faveur desquelles la dite corporation et les personnes en faveur des quelles les dites obligations seront émises en coupons semi-annuels, en échange d'obligations de dettes quelconques de l'ancienne corporation ou l'une des municipalités, qu'elles obligations soient échues ou non — et de vendre le nouvelles obligations (bonds) et d'en consacrer le produit au paiement des sommes dues par l'ancienne corporation ou les municipalités pour lesquelles ils ne pourront faire ces émissions dans un autre but."

Des propositions cachetées seront reçues, à ce bureau, de cette date au 2 mars 1869 à midi, pour l'achat du montant qu'il faudra pour payer SOIXANTE-TROIS MILLE PIASTRES d'obligations (bonds) émises par la Municipalité No 2 en faveur de la banque de la Cité, et qui sont échues depuis le 1er décembre 1868, d'une série de QUATRE-VINGTS OBLIGATIONS (bonds) de mille piastres, de la ville de la Nouvelle-Orléans. Les dites obligations devront être datées du 1er mars 1869, seront payées dans vingt-trois ans, au bureau du Trésorier de la ville, et il y sera attaché des coupons d'intérêt de 6 pour cent l'an, lesquels coupons seront payés dans la ville de New-York.

Les propositions devront être endossées "proposition pour l'achat d'obligations (bonds)" et adressées à "O. De Buys, Secrétaire."

Les commissaires se réservent le droit de rejeter les propositions en partie ou en totalité.

Par ordre du Bureau des Commissaires, O. DE BUYS, Secrétaire.
13 fév—

Julius Loeffler,

(successeur de CHAS. LOEFFLER,)

POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant,

D'installations de Gaz, Tuyaux, Dispositions, etc.,

No. 126, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse.

PHOTOGRAPHIE.

S. ANDERSON a transporté ses ateliers du No 69 rue du Camp au No 183 DE LA RUE DU CANAL, où il exécute les plus belles photographies de la ville au ancien prix de $3 00 la douzaine.

Venez les voir.

E. CONDON,

Entrepreneur de Pompes Funèbres,

No 243, rue des Magasins, coin Delord, et No 393, rue de Chartres, près Champs-Elysées.

A constamment un grand assortiment de CERCUEILS métalliques; CERCUEILS en bois de rose, acajou, noyer noir et en bois ordinaire. Il se charge de l'embaumement, de l'exhumation, de l'expédition des corps et tous des voitures.
4 juillet—1an

Bon Marché!

McINTYRE & APPLEGATE,

Plombiers et marchands de Fourneaux de cuisine et Bouilloires, Baignoires, Lavabos, Pompes, Pompes à bière, Tuyaux en plomb, Robinets en cuivre et en fer, etc. No 146 rue Poydras, Nouvelle-Orléans. Agents des Tuyaux doublés en plomb, patentés, de Colwell, Shaw & Willard. Ils se chargent de poser, allonger et réparer les hydrants. Ils ont constamment un assortiment des susdits articles.

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

Fonds capital........$500,000
avec privilége de l'augmenter jusqu'à $5,000,000

Bureau No 36, rue du Camp, Bâtisse Cherry, à l'angle des rues Camp et Commune.

S. L. MILLAUDON, Président; J. M. LAPEYRE Vice-Président; E. M. GANUCHEAU, secrétaire

CETTE Compagnie assure contre l'incendie et les risques de rivière [illegible]

Louisiana Equitable Life Insurance Company.

CAPITAL.........$500,000

BUREAUX, RUE DU CANAL, No. 142, NOUVELLE-ORLEANS.

Directeurs :

John Pemberton, W. S. Pike, Ed. Rigney,
S. A. Tyler, J. W. Hincks, Alexander Marks
C. H. Slocomb, A. Thompson, C. E. Girardey,
S. Robinson, H. Hyams, R. Kilshaw,
Geo A. Fosdick, Saml. Bennett, Marshall J. Smith

JOSEPH ELLISON Président, W. S. PIKE, Vice-Président, DE CLAIRE DEARING, Ag. Gén. W. P. HARPER, Sec.

Médecins examinateurs.

Dr S. A. Moss, Dr C. Chopin,
Dr G. L. Lemonnier, Dr Henry Smith,
Dr J. Hampden Lyons, Dr. Wm. C. Nichols.
G. A. Breaux, avocat.

La Compagnie prend TOUTE ESPECE D'ASSURANCE SUR LA VIE—Assurance ordinaire [illegible]

Les placements ne sont pas forcés.
19 avril—1an

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL DES AFFAIRES DE la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1868.

LES DIRECTEURS, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1868—

Primes d'incendie, dans l'année.	$366,138 [illegible]	
Primes de mer	64,[illegible]	
Primes de rivières	177,[illegible]	
		$607,770 [illegible]
Total net des primes		$447,[illegible]
Payé par l'incendie, payées et évaluées	$ 90,500 [illegible]	
Pertes de mer	67,074 [illegible]	
rivières	26,972 [illegible]	
Taxes payées	26,016 [illegible]	
Payé—réassurance et compte en lieu de scrip	90,102 [illegible]	
Payé—intérêts, primes rabonnées, frais généraux, escompte, etc.	27,846 [illegible]	
		$[illegible]
Bénéfices net		$[illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Billets recevables	$ 57,494 [illegible]	
Prêts, sur bonnes hypothèques	60,340 [illegible]	$[illegible]
En caisse	$104,977 [illegible]	
Prêts garantis par actions sur demande	[illegible]	$[illegible]
Prêts garantis par actions à terme	$11,200 [illegible]	
Propriétés foncières	75,000 [illegible]	
Scrip d'autres compagnies et compte de scrip	45,062 [illegible]	$131,272
Bons consolidés de la ville	$[illegible]	
Bons de la ville	[illegible]	
Actions de Banques et autres	166,387 17	$[illegible]
Coupons pour bons de la ville, échus		$6,400 [illegible]
Dû pour prime et en voie de perception		41,[illegible]
		$779,614 [illegible]
La Compagnie possède également:		
Billets suspendus, actions et bons		$[illegible]
Compte de scrips forfaits		7,000
Intérêts non réclamés	$7,[illegible]	

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 23 mai 1868. PARIS CHILDRESS, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent, à partir du deuxième lundi de juillet prochain, aux porteurs de certificats de scrip [illegible] Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende de scrip de TRENTE-TROIS ET UN TIERS pour cent sur le montant des primes profit de participation pour l'année qui finit le 30 avril 1868. Il sera émis des certificats à partir du premier lundi d'août prochain.

THOS. A. ADAMS, Président.
SAMUEL KENNEDY, Vice-Présid.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

John Watts, C. T. Buddecke,
Samuel B. Newman, F. H. Foley,
Wm. Edwards, A. G. Ober,
P. Simms, A. Thompson,
Jno. Phelps.

JOHN BRERE vs. J. S. LAWRENCE.

COUR [illegible]

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Louisiana Cotton Manufactory.

MANUFACTURE DE COTON DE LA LOUISIANE.

ETAT DE LA LOUISIANE—Ville de la Nouvelle-Orléans—Qu'il soit connu que ce vingt troisième de janvier mil huit cent soixante-neuf par devant moi, Edward Barnett, notaire public dans et pour la ville et la paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane dûment commissionné et assermenté, se sont présentées les parties dont les signatures figurent ici, lesquelles parties ont déclaré qu'en profitant des actes de l'Etat de la Louisiane, et plus particulièrement d'un acte de la Législature du dit Etat à l'égard de l'organisation des corporations pour des travaux d'améliorations [illegible], lequel acte est le No 121 des actes de [illegible] et a été approuvé le 14 mars 1855, elles sont convenues et ont arrêté, conviennent et arrêtent par les présentes de se constituer et organiser en une corporation dans le [illegible] et conformément aux stipulations, obligations et règlements suivants, savoir :

ARTICLE PREMIER.

Le nom et le titre de cette compagnie sont la Louisiana Cotton Manufactory (Manufacture de Coton de la Louisiane) sous lesquels la dite Compagnie aura pouvoir de contracter, poursuivre et être poursuivie en justice. Son domicile sera établi dans la ville de la Nouvelle-Orléans; elle existera pendant vingt-cinq ans à partir de cette date, et aura le droit d'employer un sceau de corporation et de l'abolir, de le changer ou de le modifier à volonté.

ARTICLE SECOND.

Le but de cette Compagnie est d'établir, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, un établissement industriel pour filer ou tisser le coton, et de vendre en détail ou en gros les articles ainsi fabriqués. Le Président de la Compagnie sera la personne à laquelle devront être signifiées toutes les citations, des [illegible] actions [illegible]. Le capital de ladite Compagnie sera de deux cent vingt-cinq mille piastres, divisé en deux mille deux cent cinquante actions de cent piastres chacune; [illegible]

ARTICLE TROISIEME.

Les paiements, par le capital de ladite Compagnie, devront être effectués comme suit: Vingt-cinq pour cent comptant, en souscrivant aux présentes. Vingt-cinq pour cent, trois mois après, vingt-cinq pour cent, six mois après, vingt-cinq pour cent, neuf mois après, les billets de l'actionnaire, faits à l'ordre de la Compagnie. Si un souscripteur manquait de payer [illegible] dans les quinze jours qui suivent l'échéance, les actions et les paiements effectués sur les dites actions pourront être déclarés forfaits par la direction.

ARTICLE QUATRIEME.

La direction entière et le contrôle des affaires de la dite Compagnie seront confiés à un Bureau de Cinq Directeurs qui resteront tous en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus, et en cas de démission, d'absence ou de destitution, les autres Directeurs compléteront le bureau.

ARTICLE CINQUIEME.

Le premier lundi de février 1869, et ensuite tous les ans, il sera tenu au Bureau de la Compagnie, une élection de Directeurs par les actionnaires, élection dont il sera donné avis dans dix jours d'avance, dans deux des journaux publiés en cette ville. Ces Directeurs devront, à leur première réunion, élire l'un d'eux pour président de la dite Compagnie.

Messieurs W. G. C. Claiborne et Claude Tibier sont par les présentes nommés inspecteurs de la première élection de Directeurs qui aura lieu le premier lundi de février prochain.

ARTICLE SIXIEME.

Une pluralité des voix en comptant un vote pour chaque action, suffira à élire les Directeurs. Toutes les élections seront faites au scrutin, sous la surveillance des inspecteurs, désignés par la Direction, parmi les actionnaires, qui recevront à l'élection. Nul Directeur ne pourra voter par procuration. Chaque action donnera droit à un vote, à toutes les élections. [illegible] dans les quatre-vingt-dix jours qui précéderont [illegible] qui réclamera, le droit de voter.

ARTICLE SEPTIEME.

Une majorité des Directeurs nommera tous les officiers et employés, de la dite Compagnie, fixera leur salaire et pourra les destituer à leur gré. La Direction pourra également déléguer à ses officiers et à ses agents tels pouvoirs qu'elle jugera convenable pour les transactions ordinaires de la Compagnie.

ARTICLE HUITIEME.

La Direction est, par les présentes, revêtue du pouvoir de diriger et d'adopter les règlements qu'elle jugera nécessaires pour la Compagnie et les affaires de celle-ci, pourvu que ces règlements ne soient pas en conflit avec le but, l'objet et les autres articles de l'incorporation, ou avec les lois de cet Etat. Elle pourra et est autorisée à acheter des propriétés foncières, des meubles et des immeubles pour l'usage de la Compagnie seulement.

ARTICLE NEUVIEME.

Si, par une cause quelconque, les Directeurs n'étaient pas élus au jour indiqué, le fait n'entraînerait pas la dissolution de la corporation, mais les Directeurs qui seront alors en place y resteront jusqu'à ce que une élection dont il devra être donné avis de la manière indiquée dans l'article cinq.

ARTICLE DIXIEME.

Il sera constamment tenu des livres pour l'enregistrement et le transfert d'actions. Tout transfert d'actions devra être fait sur ces livres et signé de l'actionnaire ou de son représentant légal.

ARTICLE ONZIEME.

Deux parties dont la souscription est au nom de la maison de commerce dont elles sont membres ne pourront pas être élues en même temps Directeurs de la Compagnie. Un Directeur d'une autre fabrique quelconque de Coton ne sera éligible au poste de Directeur de la dite Compagnie.

ARTICLE DOUZIEME.

Il sera du devoir du Président de présider toutes les réunions des Directeurs et son absence, un membre présidera par intérim. Les Directeurs devront assister pendant l'intervalle, un président pro tem, lequel aura, dans l'intervalle, les pleins pouvoirs du Président. Aux assemblées annuelles des actionnaires de la Compagnie, le Président fera un rapport général de la situation des affaires de la Compagnie.

ARTICLE TREIZIEME.

Aucun certificat d'action ne sera émis avant le paiement complet de la dite action.

ARTICLE QUATORZIEME.

Des comptes-rendus de toutes les délibérations des Directeurs, et tous les livres, comptes qu'ils auront, [illegible] la Compagnie, seront tenus par le secrétaire et vérifiés par le Président. Le Président et le Secrétaire signeront tous les billets, traites, chèques et certificats d'actions, ainsi que tous les contrats de la Compagnie, [illegible] de cette Corporation qui pourront être approuvés par la Direction.

ARTICLE QUINZIEME.

Aucun des actionnaires ne seront responsables des pertes ou de dommages qui excéderont le montant des actions apportées à chacun d'eux.

ARTICLE SEIZIEME.

Tous les ans, ou plus souvent, s'il y a opportunité, il sera déclaré par la Direction tels bénéfices qu'elle jugera convenable, à prendre dans les profits nets réalisés durant l'année.

ARTICLE DIX-SEPTIEME.

Dans le cas où un actionnaire désirerait transférer ses actions avant d'en avoir effectué le paiement entier, il lui sera permis de le faire par un substitut des obligations de l'acheteur, pourvu que ces obligations soient admises par les Directeurs.

ARTICLE DIX-HUITIEME.

Après que toute augmentation de capital aura été décrétée, il sera donné avis, pendant soixante jours, dans deux journaux publiés à la Nouvelle-Orléans. Pendant ce temps, les actionnaires auront le privilége de souscrire le montant des actions additionnelles en proportion du montant de leurs actions. Les actions non prises à l'expiration de ce temps, pourront être vendues par le conseil de Direction, ainsi que l'intérêt du prix en bénéfice de la Corporation.

ARTICLE DIX-NEUVIEME.

A l'expiration de cette Charte, ou plus tôt si un vote des actionnaires l'ordonne, comme il est déclaré dans l'article vingtième, les actionnaires éliront trois d'entre eux commissaires-liquidateurs qui seront chargés de clore la Corporation, d'après la loi et les actionnaires. La dite liquidation fera la répartition [illegible] partir de la date de la dissolution de la Compagnie.

ARTICLE VINGTIEME.

Cet acte de corporation pourra être modifié, changé ou amendé, ou la dite corporation pourra être dissoute, à une assemblée générale qui sera convoquée à cet effet, après trente jours d'avis, en français et en anglais, dans deux des journaux publiés dans la ville de la Nouvelle-Orléans, par un vote de deux tiers des actions qui ont été dûment représentées à cette assemblée.

ARTICLE VINGT ET UNIEME.

Les noms et intérêts respectifs des parties de cet acte sont désignés:

J. Commeny	5 actions $500
Chas. Cavaroc	[illegible]
W. T. Rapp	[illegible]
Eug. Rochereau	[illegible]
Alcide Rochereau	[illegible]
M. A. de Lizardi	[illegible]
Aug. Cantarié & Co.	[illegible]
Victor Forstall	[illegible]
Fréd. Heinedunk Frères	[illegible]
Claude Tibier	[illegible]
Vve A. Avegno	[illegible]
B. Newman & Co.	[illegible]
T. L. Fhyfer	[illegible]
Max. & B. J. Denègre	[illegible]
Jules A. Blanc	[illegible]
J. M. Peterson	[illegible]
E. J. Mioton	[illegible]
Lanoy	[illegible]
W. C. C. Claiborne	[illegible]
A. Miltenberger & Co	[illegible]
Michel Payre	[illegible]
V. Maignan & Laborde	[illegible]
N. Cambon	[illegible]
J. Laguens	[illegible]
Jno. Denègre	[illegible]
L. Rabot	[illegible]
E. Boisse	[illegible]
A. Cabaïng	[illegible]
Vve de St. Avid	[illegible]
Mme Rose Commeck	[illegible]
W. S. Pike	[illegible]
Jos. Santini	[illegible]
Folger & Co	[illegible]
Jno. F. Bettis, Agt.	[illegible]
D. G. Cook	[illegible]
Arthur Denis	[illegible]
Gabriel de Feriet	[illegible]
Pauline Durel	[illegible]

Ainsi fait et passé, dans la susdite ville de la Nlle-Orléans, le jour, le mois, et l'année écrits ci-dessus, en présence de Marcel T. Ducros et Joseph H. Jones, témoins ayant l'âge légal qui ont signé avec les dites parties et moi notaire.

L'original est signé Chs. Cavaroc, Eug. Rochereau, V. Forstall et autres, M. T. Ducros, J. W. Jones. EDWD. BARNETT, Notaire Public.

Pour copie conforme à l'original. Nlle-Orléans, le 23 janvier 1869.
EDWD. BARNETT, Notaire Public.
25 janv—4 f en 30 j

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des PRIMES de l'année expirée le 28 février 1868...$[illegible]

Retenus:		
Primes d'incendie	$[illegible] 97	
Primes de mer	1[illegible]	
Primes de rivières	[illegible]	
		$[illegible]
En moins:		
Primes remboursées	$ 5,[illegible]	
Primes non expirées	[illegible]	
		$[illegible]
Montant net des primes		$[illegible]
Pertes payées:		
Pertes par l'incendie	$[illegible]	
Pertes sur mer	[illegible]	
Pertes sur les rivières	[illegible]	
Escompte en lieu de scrip	[illegible]	
Taxes et Revenu intérieur	[illegible]	
Dépenses, loyer, etc, compte d'escompte	[illegible]	
Six pour cent d'intérêt sur le scrip non payé jusqu'au 1er mars 1869	[illegible]	
Réservé pour pertes non réglées		$ 11,[illegible]

La Compagnie a l'actif suivant [illegible] de la Compagnie, adopté le 1 mars [illegible] par les Directeurs, est déclaré, [illegible] à un capital [illegible]

Placé en propriétés foncières	$[illegible]
Hypothèques sur propriétés foncières	[illegible]
Placé en bons de la ville et autres bons	[illegible]
Placé en actions de banques et autres actions	[illegible]
Placé en scrip de Compagnies d'assurance	[illegible]
Dépôts spéciaux	[illegible]
Billets à recevoir	[illegible]
Primes en voie de perception	[illegible]
Comptant	[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.
P. J. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et signé par devant moi [illegible] PAUL W. COLLENS, [illegible] Juge de Paix.

Il sera payé, le deuxième lundi de mai prochain, [illegible]

— DIRECTEURS —

[illegible]

Wm. B. MORRIS & Co.

AGENTS D'ASSURANCE.

57.........Camp.........57

AETNA, DE HARTFORD. Actif.........$5,150,000.

HOME, DE NEW-HAVEN. Actif.........$1,450,000.

Représentant un capital d'assurance de SIX MILLIONS.

Risques d'incendie, de rivière et de mer [illegible]
20 sept—

Banques Cies. d'Assurances etc.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.

Bureau No 73 rue du Camp, coin Natchez.

DIX-SEPTIEME ANNEE.

Actif, le 31 décembre 1868—$1,149,114 87.

ALFRED MOULTON, Président.
WM. M. PERKINS, Vice-Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

Cette Compagnie continue d'assurer contre les risques d'incendie, de rivières, et de mer, aux taux courants de prime.

—Directeurs—

E. K. CONVERSE, OCTAVE VOORHIES,
ARCHIE WOODS, A. H. MAY,
ROBERT HARE, J. W. ALLEN,
S. HENDERSON, JNO. T. MOORE,
WM. CHAMBERS, JNO. C. ROGERS,
D. A. CHAFFRAIX, W. M. PERKINS
18 fév

Banque du Commerce de la Nlle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1869.

UNE élection de six Directeurs de cette Banque aura lieu au local de la Banque, rue Bryade, le LUNDI, 1er mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

FELIX LABATUT, Président.
23 janv—1m

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 15 février 1869.

LE 8 du courant, à une élection des Directeurs de cette Banque, les messieurs dont les noms suivent ont été élus:

Jules A. Blanc, John Lalay,
A. D. Grieff, Wm. A. Gordon,
Paulin Durel, Oscar Barrière,
John Bryche, R. W. Adams,
Henry Renshaw.

Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. John A. Blanc a été réélu Président à l'unanimité.
16 fév—1f L. BERNARD, Caissier.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 10 février 1869.

AVIS AUX CONSOMMATEURS DE GAZ.

J'ANNONCE, avec plaisir, aux nombreux clients de cette compagnie qu'aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il a été résolu : Que la taxe de Revenu intérieur des Etats-Unis sur le Gaz soit comprise et payée par la Compagnie (sans que celle-ci soit remboursée par les consommateurs) sur tout le gaz consommé après le 1er février 1869.

H. O. J. TISDALE, Surintendant général.
11 fév—1m

MAISON DE BANQUE DE SAMUEL SMITH & Co,

Nouvelle-Orléans, 1er février 1869.

MESSIEURS F. H. HATCH, et CHARLES KILSHAW ont un intérêt dans notre maison à partir de cette date.

SAMUEL SMITH & CO.
2 fév—1m

Compagnie Anglaise et Etrangère d'Assurance maritime.—Limitée.

Capital.........$5,000,000 en or.

LE soussigné directeur des polices d'assurance maritime, à partir de cette date, à la Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire, contre les incendies.

Au No. 64 de la rue Carondelet.
G. MUSGROVE, Agent.
31 janv—1m.

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 28 janvier 1869.

A une élection qui a eu lieu le 18 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année :

SAM'L BELL, S. L. MILLAUDON,
ALFRED MOULTON, H. GALLY,
J. F. ELLIOT, E. F. STOCKMEYER,
AUG. BOHN, AD. FRERICHS,
EDM'D GANUCHEAU.

Et à une réunion qui a eu lieu aujourd'hui, M. Sam'l Bell a été réélu Président à l'unanimité.

Jours d'escompte, les Mercredis — les Lundis et Jeudis; jours d'escompte, les Mercredis et Vendredis. La Banque est ouverte jusqu'à 4 heures de l'après-midi.

GEO. A. FREREY, Caissier.
28 janv—

Compagnie d'Assurances Mutuelles du Pélican, de la Nlle-Orléans,

Bureau, No 29 rue du Camp.

CETTE COMPAGNIE continue à assurer contre les risques d'incendie, de mer et de rivière aux taux les plus bas. CHS. ROMAN, Président. M. A. TARLETON, Secrétaire.

Directeurs :

CHS ROMAN, THS BAILLY-BLANCHARD, jr.
D. FATJO, ARTHUR FORSTALL,
F. GIQUEL, SAM'M TODD
P. A. PETERSON, LA GREVEMBERG,
W. A. SHROPSHIRE, S. N. MOODY.
GABRIEL FASCAL.

Compagnie d'Assurance Mound City de la Vie,

(A ST-LOUIS, MISSOURI)

AGENCE EN LOUISIANE—Au No 3 de la Bâtisse Story—AU PREMIER.

Officiers de la succursale de la Louisiane :

Geov. C. H. MOUTON, Président.
Juge E. T. MERRICK, Vice-Président.
E. S. SIMMES, Secrétaire et Agent.

Médecins examinateurs :

W. G. AUSTIN, D. M., JOSEPH N. FOLWELL, D. M.

Directeurs à la Nouvelle-Orléans :

Geov. C. H. MOUTON, Juge E. T. MERRICK, MM. F. H. HATCH, C. CHINA, JAMES JACKSON, OCTAVE VOORHIES, THOMAS FITZWILLIAM, E. S. MORSE et S. S. SIMMES.

Cette Compagnie émet toute espèce de police d'assurance de la vie.
19 déc

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 10 juin 1868.

CONFORMEMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane," approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs des Billets mis en circulation par cette Banque, et ci-après désignés, d'avoir à présenter les dits Billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur de l'Etat, dans le courant d'une année, à partir de cette date, ou à l'expiration de ce temps, les fonds déposés par la Banque pour le rachat des Billets seront réclamés.

H. AUGUSTIN, Caissier.
17 juin—1 an—d 151

Banque de l'Union de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, 17 juin 1868.

CONFORMEMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane," approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs des Billets mis en circulation par cette Banque, et ci-après désignés, d'avoir à présenter les dits Billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur de l'Etat, dans le courant d'une année, à partir de cette date, ou à l'expiration de ce temps, les fonds déposés par la Banque pour le rachat des Billets seront réclamés.

GEO. A. FREREY, Caissier.
18 juin—1 an—d 152

Banque d'Amérique.

Nouvelle-Orléans, 29 juillet 1868.

CONFORMEMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane" approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs des Billets mis en circulation par cette Banque, et enregistrés par le bureau de l'Auditeur conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits Billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur de l'Etat, dans le courant d'une année, à partir de cette date, ou à l'expiration de ce temps, les fonds déposés par la Banque pour le rachat des Billets seront réclamés.

J. R. MORTIMER, Caissier.

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie DE LA LOUISIANE.

Directeurs.

J. M. Lapeyre, W. S. Mount,
John Davidson, J. M. Pettier,
H. Schreiber, Wm. McCulloch,
L. F. Markey, Wm. Creevy,
J. H. Randolph, T. R. Fraley,
Wm Coyner, Anthony Sambola,
W. S. Pike, Patrick Irwin,
David McCoard, John C. Sinnott,
E. Conery, C. Cavaroc,
Gustave Sains, W. C. Nichols.

Officiers.

JOHN DAVIDSON, Président.
J. W. PIKE, Vice-Président.
R. W. YOUNG, Secrétaire.
L. A. FOURNIER, Trésorier.

W. C. NICHOLS, Médecin consultant.
ALEXANDRE HART, Médecin examinateur.
H. C. FOLGER, Agent.

Bureau : No 129 rue Carondelet (Bâtisse Bowman.)

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1868, y compris les primes non expirées de l'année précédente :

Sur les risques d'incendie	$312,884 [illegible]	
Sur les risques de mer	280,794 17	
Sur les risques de rivières	66,[illegible]	
	Total	$1,161,[illegible]
En moins—Primes sur risques non expirés le 31 mai 1868	$[illegible] 00	
Primes remboursées	28,471 97	
		$[illegible]
Montant net des primes au 31 mai 1868		$801,844 15
Pertes payées:		
Sur les risques d'incendie	$271,[illegible] 97	
Sur les risques de mer	176,[illegible]	
Sur les risques de rivières	45,[illegible]	
	$[illegible] 91	
Taxes	[illegible]	
Réassurances, Dépenses, Profits et Pertes, moins intérêts	$165,[illegible]	$[illegible]
Bénéfice net		$877,[illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Propriétés foncières	$160,617 97	
Billets garantis par hypothèques	678,[illegible]	
Billets garantis par nantissements	[illegible]	
En caisse	136,[illegible]	
Actions de banques et de chemin de fer	164,[illegible]	
Primes en voie de perception	86,[illegible]	
Bons de la ville	[illegible]	
Billets à recevoir	129,154 79	
Scrips de Compagnies d'Assurance	[illegible]	
Actions "Dry Dock Valiette"	15,000	
Actions de la Presse "Levee Steam"	[illegible]	
Actions "Marine Dry Dock"	3,700	
Actions "Merchants' Exchange"	1,000	
Actions "Lightering & Wrecking Co"	1,000	
Actions "La Equitable Life Ins. Co."	250	
Bons de l'Etat	1,500	
Total		$1,48[illegible]
En moins: Intérêts non réclamés à payer en juillet prochain	$101,[illegible]	
35 pour cent du scrip de 1859 payable en juillet	70,[illegible]	
Primes sur risques non terminés le 31 mai 1868	285,[illegible]	
		$[illegible]
Actif net		$1,1[illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président.
PAUL FOURCHY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Assermenté et signé par devant moi ce 9 juin 1868. PAUL W. COLLENS, Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

A une assemblée des Directeurs tenue le 8 juin 1868, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de TRENTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrip pourront être émis à partir du premier lundi de juillet prochain. Trente cinq pour cent sur le Capital du Scrip de 1859, et six pour cent d'intérêt sur tous les scrips émis par la Compagnie.

— Directeurs —

John Pemberton, F. Macready, Pierre Poëte,
M. Puig, David McCoard, S. Z. Relf,
Chas. Bogery, J. J. Fernandez, L. F. Generes,
P. S. Wiltz, J. Morgan Hall.

MADAME WARLT,

PERRUQUIERE,

[illegible] rue Canal.

GUERIT des maladies chroniques, telles que les Rhumatismes, la Névralgie, etc. [illegible] Elle soigne promptement les Dames qui souffrent de l'éruption des Menstrues.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Sun, de la Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1869.

TREIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux clauses de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1868 :

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1868, savoir :

Sur les risques d'incendie	$128,874 85	
Sur les risques de mer	97,344 71	
Sur les risques des rivières	92 475 97	
		$[illegible] 50
A ajouter—Risques non déterminés pour 1867	$60,413	$947,[illegible]
A déduire—Risques non déterminés pour 1868	$59,394	
Primes remboursées	3,669 17	$62,[illegible] 17
Gains nets sur les primes de 1868		$384,729 [illegible]
Pertes payées durant la même période, savoir:		
Sur les risques d'incendie	$59,916 60	
Sur les risques de mer	19,228 34	
Sur les risques de rivière	37,[illegible]	
Dépenses, Taxes, Escomptes sur les primes, comptes de loyers, réassurances, intérêts sur Scrip, et profits et pertes, moins l'escompte et Finlande	$60,[illegible]	
		$197,381 97
Profits Nets		$187,[illegible]
La Compagnie possède l'actif suivant:		
Bons consolidés et de railroad de la ville (au plus bas cours de la place)	$364,750	
Bons de l'Etat, dito	15,[illegible]	
Stocks de Banques et de Gaz, dito	169,[illegible]	
Emprunts sur gages	35,818 [illegible]	
Emprunts sur hypothèque	32,[illegible]	
Billets à percevoir	7,875	
Primes en cours de perception	84,795 [illegible]	
Scrip d'autres Compagnies d'Assurances	16,[illegible]	
Coupons sur Bons d'Etat et de Railroad non collectés	18,[illegible]	
Billets mus cours	4,000	
Montant en caisse	124,541 [illegible]	
Total de l'Actif		$[illegible]

L'état suivant est une copie juste, véritable et correcte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce dix-huitième jour de janvier 1869.

A. SHELLEY, Deuxième Justice de Paix, pour la paroisse d'Orléans.

Le Board des Directeurs a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les Certificats de Profits dûs; aussi, VINGT-CINQ POUR CENT sur la balance du Scrip de l'année 1856, à partir du deuxième lundi de février 1869. Et il a été déclaré un Dividende de Scrip de SOIXANTE POUR CENT sur le gain net des primes de participation pour l'année terminée le 31 décembre 1868, pour lequel des certificats seront émis à dater du 15 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.
J. G. GAINES, Vice-président.

— Directeurs —

JOHN G. GAINES, E. J. HART,
HENRY RENSHAW, J. C. RICKS,
S. T. LONSDALE, I. H. STAUFFER,
S. BISCOE, J. B. BEES,
J. C. BARELLI, I. N. MARKS,
HUGH WILSON, THOS. SLOO.
19 janv—1an—(mtl)

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

A L'ANGLE DES RUES CANAL ET CAMP.

NEUVIEME ETAT ANNUEL.

PRIMES de l'année expirée le 31 décembre 1868 :

Sur les risques d'incendie	$301,794 26	
Sur les risques de mer	69,211 94	
Sur les risques des rivières	36,[illegible] 61	
Total des primes		$413,397 81
En moins: Primes non expirées le 31 décembre 1868	$115,129	
Primes remboursées	7,500 42	
		122,630 42
Montant net des primes		$290,766 39
Pertes. Sur les risques d'incendie	$63,364 33	
Sur les risques de mer	52,312 29	
Sur les risques des rivières	5,679 51	
	$121,[illegible]	
Taxes	18,[illegible] 67	
Ré-assurances	3,811 54	
Dépenses, moins le compte d'intérêt	11,150 [illegible]	
Intérêts sur scrips non encore payés	27,[illegible]	
		180,175 39
Bénéfices		$110,[illegible] 19
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Effets à recevoir pour primes	$7,437 76	
Billets garantis et billets hypothécaires	226,341 65	
Dû pour primes en voie de recouvrement	61,665 37	
Actions de la Compagnie du Gaz, de la Compagnie du Chemin de fer de la ville, Bons de la ville	156,[illegible]	
Scrip d'autres Compagnies d'Assurance	[illegible]	
Propriétés foncières	70,[illegible] 77	
En caisse	66,[illegible]	
	695,[illegible]	
Moins: Dépréciation des valeurs	58,944 [illegible]	
Montant net de l'actif disponible		[illegible]
Moins: Intérêts de scrips non réclamés	$5,311 50	
Intérêts payables sur scrips non encore payés	27,[illegible]	
	33,169 [illegible]	
		[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans. Assermentés et signés pardevant moi ce 18 janvier 1869.

JOSEPH CUVILLIER, Notaire Public.

A une réunion qui a eu lieu le 14 du courant, les Directeurs ont déclaré un dividende-scrip de QUARANTE sur cent sur le montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1868—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du 1er mars. Il a été résolu en outre de payer à partir du deuxième lundi de mars 1869, six pour cent d'intérêt sur tous les scrips non encore payés.

—DIRECTEURS—

George Urquhart, Chs. Lafitte,
A. Rochereau, M. Payro,
G. W. Babcock, W. T. Williams,
T. B. Blanchard, Aug. Reichard,
Wm. Steven, E. Miltenberger,
J. A. White. J. Tuyes.
19 janv— 18 janvier 1869.

Dix-septième état annuel DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle Home de la Nlle-Orléans.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1868 :

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1868, y compris les risques non expirés de 1867		$310,219 36
Primes sur risques d'incendie	$151,428 27	
Primes sur risques de rivières	119,087 09	
Primes sur risques de mer	39,734 30	
		$310,219 36
En moins—primes remboursées	$1,373 32	
En moins—primes sur risques non expirés en 1868	46,754 00	
		$48,127 32
		$[illegible] 04
Pertes payées dans la même période.		
Sur risques d'incendie	$36,362 30	
Sur risques de rivières	44,198 [illegible]	
Sur risques de mer	13,735 [illegible]	
	$116,492 77	
Réassurance	4,085 84	
Taxes	14,995 [illegible]	
Intérêts sur scrips, réduction (rebate) en lieu de scrip, dépenses, etc, en moins, escompte et intérêt, profits et pertes, etc	54,894 [illegible]	
		$190,[illegible]
		$72,[illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
En caisse	$64,673 15	
Prêts sur garanties	39,317 40	
		$123,[illegible]
Coupons de l'Etat et de la ville, dûs	$17,580 00	
Comptes non payés et en voie de recouvrement	[illegible]	
Propriétés foncières		36,418 20
Effets à recevoir pour primes		39,000 00
Actions de banque	$127,125 00	3,281 72
Bons de la ville de la Nlle Orléans	347 000 00	
Bons de l'Etat de la Louisiane	55,000 00	
Bons de la Compagnie de l'hôtel St-Charles	60,000 00	
Actions de la Compagnie Dry Dock Valiette	5,000 00	
		660,125 00
Scrip d'autres compagnies d'assurance		8,807 00
Actions et bonds suspendus		270,512 50
		$1,149,114 87

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ALFRED MOULTON, Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce 9 janvier 1869.

A. SHELLEY, Deuxième Juge de Paix, paroisse d'Orléans.

Les Directeurs, à leur réunion régulière qui a eu lieu aujourd'hui, ont adopté, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Résolu, Qu'il soit payé un intérêt de six pour cent sur tous les certificats (non encore payés) de profit de cette compagnie, à partir du 9 février prochain.

Résolu, Qu'il soit déclaré un dividende-scrip de CINQUANTE-CINQ pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1868—scrip pour lequel il sera émis des certificats à partir du 15 mars prochain.

Résolu, Qu'il soit payé aux porteurs, à partir du 8 février prochain, VINGT pour cent de l'émission du scrip de l'année 1858.

ALFRED MOULTON, Président.
WM. M. PERKINS, Vice-Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

E. K. Converse, A. H. May,
S. F. Burbell, J. M. Allen,
Robert Hare, Jno. T. Moore,
Wm. Chambers, Jno. C. Rogers,
A. Moulton. W. M. Perkins.
16 janv—4

THE NEW ORLEANS DAILY BEE

DUFOUR & LEEFT, PUBLISHERS.

Office, No. 73 Chartres Street.

NEW ORLEANS, MARCH 3 1869.

RATES OF ADVERTISING.

Squares.	1 month.	2 mon.	3 mon.	6 mon.	12 mon.
One	$12	$20	$30	$40	$75
Two	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	125
Three	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	175
Four	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	225
Five	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	275
Six	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Seven	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eight	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nine	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ten	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eleven	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Twelve	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thirteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fifteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thirty	175	[illegible]	[illegible]	750	1200

THE SEMI-WEEKLY BEE

Is published every Tuesday and Saturday mornings. Subscription, $6 per annum, in advance. Single copies ten cents.

RATES OF ADVERTISING:

Squares.	1 mo.	2 mos.	3 mos.	6 mos.	12 mos.
One	$4	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Two	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Three	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Four	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Five	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ten	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fifteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thirty	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

NINETEENTH ANNUAL STATEMENT —OF THE— Crescent Mutual Insurance Company.

New Orleans, May 23, 1868.

The Trustees, in conformity to the Charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th day of April, 1868:

Fire Premiums for year	$366,132 [illegible]	
Marine Premiums for year	64,[illegible]	
River Premiums for year	177,[illegible]	
		$607,770 [illegible]
Total net earned Premiums		$447,[illegible]
Fire losses paid and estimated	$ 90,500 [illegible]	
Marine	67,074 [illegible]	
River	26,972 [illegible]	
Paid Taxes	26,016 [illegible]	
Paid Reinsurance and discount in lieu of scrip	90,102 [illegible]	
Paid interest, return premiums, general expenses, discount, etc	27,846 [illegible]	
		$[illegible] 13
Net Profits		$[illegible]
The Company have the following Assets:		
Bills Receivable	$ 57,494 [illegible]	
Loans on Bonds and Mortgage	60,340 [illegible]	$[illegible]
Cash on hand	$104,977 [illegible]	
Loans on pledge of stocks on time	[illegible]	$[illegible]
Loans on pledge of stocks on time	$ 11,200 [illegible]	
Real Estate	75,000 [illegible]	
Scrip of other companies and scrip account	45,062 [illegible]	$131,272 [illegible]
Consolidated City Bonds	$ 30,000 [illegible]	
City Bonds	36,[illegible]	
Bank and other stocks	166,387 17	$[illegible]
Coupons for City Bonds past due		$6 400 [illegible]
Due for premiums in course of collection		41,[illegible]
		$779,614 [illegible]
The Company have also Suspended Notes, Stocks and Bonds		$[illegible] 21
Forfeited scrip account		7,000 [illegible]
Interest uncalled for	$7,[illegible]	

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

PARISH OF ORLEANS, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, this 23d day of May, 1868.

PARIS CHILDRESS, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Company will pay interest at 6 per cent. in cash on all its Outstanding Certificates of Scrip to the legal holders thereof, on and after the second Monday in June next. The Board of Trustees have also declared a Scrip Dividend of THIRTY-THREE AND ONE-THIRD per cent. on the earned premiums entitled to participation for the year ending April 30, 1868, for which certificates will be issued on and after the first Monday in August next, (see Government tax)

THOMAS A. ADAMS, President.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

DIRECTORS.

John Watts, C. T. Buddecke,
Samuel B. Newman, F. H. Foley,
Wm. Edwards, A. G. Ober,
P. Simms, A. Thompson,
John Phelps.

Factors' and Traders' INSURANCE COMPANY.

37.........Carondelet Street.........37

NEW ORLEANS, LA.

SECOND ANNUAL STATEMENT Year ending 30th April, 1868.

PREMIUMS for the year.......$375,255 70
LOSSES paid.......194,719 06
ASSETS, 30th April, 1868.......605,344 1p

CASH DIVIDENDS DECLARED, TO STOCKHOLDERS,

In Capital Stock Department, TEN PER CENT
In Premium Department, FIFTEEN PER CENT

This Company continues to issue Policies on FIRE, RIVER and MARINE RISKS, at the current rates of premium.

All dividends of the Company are payable in CASH, without discount.

MICHEL MUSSON, President.
HARMON DOANE, Vice Presid.
D. A. PALFREY, Secretary.

TRUSTEES.

Henry Greenwood, Richard Milliken,
J. W. Burbridge, Samuel E. Moore,
W. A. Johnson, Wm. H. Henning,
John I. Noble, J. J. Warren,
John Chaffe, Henry Bier,
Hugh McColl, T. T. Buckner,
Marshall J. Smith, Saml. Friedlander
I. Canfield, H. Frellsen,
Alfred G. Huntington, Paul Conery,
L. H. Terry, S. W. Rodd,
J. D. Blair, Joseph Hoy,
Robert Pitkin, Perry Nugent,
A. Cambon

NEW ORLEANS POST OFFICE.

Time of Arrival and Departure of Mails.

Route 8001—New Orleans to Brashear, leaves daily (except Sunday) at 7 a. m. Arrives daily (except Sunday) by 6 p. m.

Route 8002—New Orleans to Canton, departure daily (except 3.30 p. m. Arrives daily at 5.30 p. m.

Route 8003—New Orleans to St. Francisville, supplying all the offices opened, departure Monday at 5 p. m. and Friday at 5 a. m. Arrives Monday and Friday mornings.

Route 8004—New Orleans to Carrollton, via Jefferson City, departure Monday and Thursday at 8 a. m. Arrives Monday and Thursday at 6 p. m.

Route 8005—New Orleans to Burne Settlement Cache Creek, departure Tuesday and Friday at 8 a. m. Arrives Sunday and Thursday.

Route 8006—New Orleans to Mobile, departure daily at 3 p. m. Arrives daily by 8 a. m.

Route [illegible]—New Orleans to Covington, La., departure Monday and Thursday at 8 a. m. Arrives Tuesday and Friday by 4 p. m.

Route [illegible]—New Orleans to Algiers, departure daily at 9 a. m. Arrives daily by 11 a. m.

Route 8008—New Orleans to Vicksburg, supplying all the offices opened to Vicksburg, also, Red River and Ouachita parishes. Departure Tuesday and Saturday at 5 p. m. Arrives on Monday and Friday mornings.

Mails for Lake Coast Tuesdays and Thursdays at 8 a. m., Saturdays at 11½ a. m., Pascagoula, Saturdays 8 a. m.

Mails for Galveston, Houston, Indianola, San Antonio, Brownsville, Brazos Santiago via New Orleans and Opelousas Railroad, close at 8 a. m. on Sunday and Thursday.

Tariff of Postage for Mexico, Cuba, West Indies, etc.

Guadeloupe, Martinique, French and English Guiana and St. Vincent's—12 cents half oz., optional.

Dutch Guiana—14 cents half oz., optional.

Cuba, Mexico, Hayti, Porto Rico, St. Thomas, Jamaica, Venezuela, United States of Colombia—10 cents half oz., obligatory.

Bolivia, Chili, Ecuador—34 cents half oz., obligatory.

Office Hours.

Opens at 8 o'clock a. m., closes at 8 p. m. Sundays, office opens at 9 o'clock a. m., closes at 11 a. m. (my23 tf) Postmaster.

Bank Directory.

Bank of America, corner of Canal and Exchange Place—A. M. Fortier, President; J. E. Mortimer, Cashier.

Canal Bank, corner of Gravier and Camp—Geo. Jonas, President; C. Jumonville, Cashier.

Crescent City Bank, 36 Camp street—E. H. Summers, President; Charles Fearie, Jr., Cashier.

Citizens' Bank, corner of Royal and Customhouse—John G. Gaines, President; J. L. Delery, Cashier.

City National Bank, corner Magazine and Natchez Alley—C. T. Buddecke, President; Jules Cassard, Cashier.

Bank of Louisiana, (in liquidation), corner Royal and Conti—Ambrose Lanfear, President; J. F. Irvine, Cashier.

Louisiana State Bank, Camp street—J. A. Blanc, President pro. tem.; L. Bernard, Cashier.

Mechanics' and Traders' Bank, No. 102 Canal street—Walter G. Robinson, President; G. Orent, Cashier.

Samuel Smith & Co., cor. Camp and Common streets.

United States Treasury, at the Mint Hotel—W. R. Whittaker, Asst. Treasurer; James A. Veatle, Cashier.

Union Bank of Louisiana, No. 132 Canal street—F. E. Lavillebeuvre, President; Geo. A. Freret, Cashier.

Burke & Co., No. 54 Camp street

Merchants' Bank, Camp street—Reynes, President; Thos. J. Dix, Cashier.

Louisiana National Bank, Common street, near Camp—James Robb, President; Jos. W. Carroll, Vice President, and —— Hall, Cashier.

Bank of New Orleans, corner Canal and Exchange Alley—C. Cavaroc, President; Numa Augustin, Cashier.

Pike, Lapeyre & Bro., No. 17 Camp street.

Southern Bank, No. 11 St. Charles street—Thos. Layton, President; John G. Devereux, Act. Cashier.

Home Insurance Directory.

Atlantic Insurance Company, No. 19 Camp street—Edward Rigney, President; H. P. Janvier, Secretary.

Crescent Mutual Insurance Company, corner of Camp street and Commercial Place—Thos. A. Adams, President; Henry O. Ogden, Secretary.

Commercial Insurance Company, No. 11 Commercial Place—S. B. Buckner, President; Geo. Pierce, Secretary.

Factors' and Traders' Insurance Company, No. 38 Carondelet Street—Michael Musson, President; Harman Doane, Vice President; Ed. A. Palfrey, Secretary.

Firemen's Insurance Co. of New Orleans—S. L. Millaudon, President; E. M. Ganucheau, Sec'y.

Germania Insurance Company, No. 136 Gravier street—D. Michel, President; H. Meier, Secretary.

Home Mutual Insurance Company, corner Camp and Natchez streets—Alfred Moulton, President; A. W. Hunter, Secretary.

Hope Insurance Company, No. 21 Camp street—H. Peychaud, President; Lewis Burnett, Secretary.

Louisiana State Mutual Insurance Company, corner of Common and Carondelet streets—E. Ganucheau, President; L. W. Baquie, Secretary.

Louisiana Equitable Life Insurance Co., No. 142 Canal street—Joseph Allison, President; W. P. Harper, Sec'y.

Union Insurance Company, 13 St. Charles street—A. Chiapella, President; J. M. Garrison, Secretary.

INSURANCE.

N. O. Mutual Insurance Company,

Corner Canal and Camp Streets.

NINTH ANNUAL STATEMENT.

Premiums during the year ending 31st December, 1868:		
On Fire Risks	$301,794 26	
On Marine	69,216 94	
On River	36,387 61	
Total Premiums		$413,397 81
Less: Premiums unearned 31st December, 1868	$115,129 00	
Return Premiums	7,500 42	
		$122,630 42
Net earned Premiums		$290,766 39
Losses:		
On Fire Risks	$ 63,364 33	
On Marine Risks	52,312 29	
On River Risks	5,679 51	
	$121,356 42	
Taxes	18,946 67	
Reinsurance	3,811 54	
General expenses, less interest account	11,150 57	
Interest on outstanding scrips	27,856 90	
		$180,175 39
Profit		$110,585 19
The company have the following assets:		
Bills receivable for premiums	$ 7,437 76	
Pledge and Mortgage Notes	226,341 65	
Due by individuals for premiums in course of collection	61,665 37	
Gas Light Co., City R. R. Co., City Bonds, etc	156,036 94	
Scrips of other companies	98,088 55	
Real estate	79,662 77	
Cash on hand	66,604 00	
	$695,054 80	
Less: Depreciation on the above	58,044 47	
Net available assets		$637,01[illegible] 33
Less: Unclaimed interest on Scrips	$ 5,311 50	
Interest payable on outstanding Scrips	27,858 00	33,169 50
		$603,849 76

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

PARISH OF ORLEANS, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, this 18th day of January, 1869.

JOSEPH CUVELLIER, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 14th inst. It was resolved to declare a scrip dividend of FORTY per cent. on the net earned participating premiums for the year ending on the 31st December, 1868, for which certificates will be issued on and after the first of March, and have interest on the outstanding certificates of scrip, on and after the second Monday of March, 1869.

—DIRECTORS—

Geo. Urquhart, Chas. Lafitte,
A. Rochereau, M. Payro,
G. W. Babcock, W. T. Williams,
T. B. Blanchard, Aug. Reichard,
W. Steven, E. Miltenberger,
J. A. White. J. Tuyes.
19th January, 1869. jan19

Sun Mutual Insurance Company.

OFFICE OF THE SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS, January 19 1869.

THIRTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following, for the year ending December 31, 1868:

Amount of Premiums for the year ending December 31, 1868, viz:		
On Fire Risks	$128,874 [illegible]	
On Marine Risks	97,344 71	
On River Risks	92,475 [illegible]	
		$[illegible] 50
Add Unterminated Risks for 1867	$60,413 00	
		$947,[illegible] 50
Deduct Unterminated Risks for 1868	$ 59,394 00	
Returned Premiums	3,66[illegible] 17	
		$62,[illegible] 17
Net Earned Premiums for 1868		$384,729 [illegible]
Losses paid during the same period, viz:		
On Fire Risks	$[illegible]	
On Marine Risks	1[illegible]	
On River Risks	3[illegible]	
	$[illegible]	
Expenses, Taxes, Discount on Premiums, Rent Account, Re-Insurances, Interest on Scrips and Profit and Loss less Discount and Interest	$[illegible]	
		$197,381 97
Net Profits		$187,[illegible]
The Company have the following assets:		
Consolidated and Railroad City Bonds (lowest market cash value)	$364,750 00	
State Bonds, do	15,2[illegible]	
Bank and Gas Stock, do	169,[illegible]	
Loans on Pledges	35,[illegible]	
Loans on Mortgage	32,[illegible]	
Bills Receivable	7,875 00	
Premiums in Course of Collection	84,795 65	
Scrips of other Insurance Companies	16,[illegible]	
Coupons on State and Railroad Bonds, not collected	18,[illegible]	
Uncurrent Funds	4,0[illegible]	
Cash on hand	124,541 [illegible]	
Total Assets		$[illegible]

The above Statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

THOMAS SLOO, President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, PARISH OF ORLEANS, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me this eighteenth day of January, 1869.

A. SHELLY, Second Justice of the Peace, For the parish of Orleans.

The Board of Directors have resolved to pay SIX PER CENT INTEREST on the outstanding Certificates of Profits due; also TWENTY-FIVE PER CENT on the balance of the Scrips of the year 1856 on and after the second Monday of February, 1869. And they have further declared a Scrip Dividend of SIXTY PER CENT. on the Net Earned Participating Premiums for the year ending Dec 31, 1868, for which Certificates will be issued on and after the 15th day of March next.

THOMAS SLOO, President.
THOS. ANDERSON, Secretary.
J. G. GAINES, Vice President.

—Directors—

JOHN G. GAINES, E. J. HART,
HENRY RENSHAW, J. C. RICKS,
S. T. LONSDALE, I. H. STAUFFER,
S. BISCOE, J. B. BEES,
J. C. BARELLI, I. N. MARKS,
HUGH WILSON. THOS. SLOO.
jan19 1m

SEVENTEENTH ANNUAL STATEMENT
Home Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement for the year ending December 31, 1868:

Premiums received during the year ending December 31, 1868, including unterminated risks of 1867		$310,219 36
Premiums on Fire Risks	$151,428 27	
Premiums on River Risks	119,087 09	
Premiums on Marine Risks	39,734 30	
		$310,219 36
Less Return Premiums	$1,373 32	
Less Premiums on Risks not terminated in 1868	46,754 00	
		48,127 32
		$262,092 04
Losses paid during same period—		
On Fire Risks	$58,362 30	
On River Risks	44,196 48	
On Marine Risks	13,735 99	
	$116,492 77	
Re-Insurance	4,085 84	
Taxes	14,995 28	
Interest on Scrips, Rebate in lieu of Scrip, Expenses, etc, less Discount and Interest, Profit and Loss, etc	54,894 98	
		190,468 87
		$71,623 37
The Company have the following Assets		
Cash	$64,673 15	
Loans on Pledges	39,317 40	
		$123,990 15
Coupons past due State and City	$17,580 00	
Outstanding Accounts in course of Collection	40,628 20	
Real Estate		36,418 20
Bills Receivable Premiums		39,000 00
Bank Stocks	$127,125 00	3,281 72
Bonds of the City of New Orleans	347,000 00	
Bonds of the State of Louisiana	55,000 00	
Bonds of the St. Charles Hotel Company	60,000 00	
Stock Valiette Dry Dock Company	5,000 00	
		660,125 00
Scrip of other Insurance Companies		8,807 00
Suspended Stocks and Bonds		270,512 50
		$1,149,114 87

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

ALFRED MOULTON, President.
A. W. HUNTER, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, this 9th day of January, A. D. 1869.

A. SHELLEY, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Board of Trustees, at their regular meeting, held this day, unanimously adopted the following resolutions:

Resolved, That Six per cent. interest be paid on all outstanding Certificates of Profits of this Company on and after the 9th day of February next.

Resolved, That a Scrip Dividend of FIFTY-FIVE per cent. be declared on the net earned participating premiums for the year ending December 31, 1868, for which certificates will be issued on and after the 15th day of March next.

Resolved, That TWENTY per cent. of the Scrip issue of the year 1858 be paid to the holders of same on and after the 8th day of February next.

ALFRED MOULTON, President.
WM. M. PERKINS, Vice President.
A. W. HUNTER, Secretary.

TRUSTEES:

E. K. Converse, A. H. May,
S. F. Burbell, J. M. Allen,
Robert Hare, Jno. T. Moore,
Wm. Chambers, Jno. C. Rogers,
A. Moulton, W. M. Perkins.
jan10 1m

MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, WEDNESDAY, March 3, 1869.

CLEARED YESTERDAY.

Steamship Alliance, Clapp, for Pensacola. F W Perkins & co
Steamship Lizzie, Felsher, for Pensacola. J C Rogers & co
Steamship St Mary, Bourne, for Galveston. C A Whitney & co
Ship Stadecom, Cassidy, for Liverpool. Lovell & Bailey.
Brig Martha, Dunn, for Matanzas. Wheeler & Shepherd & co
Schr Wm Fisher, Fisher, for Utilla. [illegible]

ARRIVED YESTERDAY.

Steamship United States, Norton, from New York 20th ult, to Wood, Low & Ludwigsen—2d district.
Steamship [illegible] Harris, [illegible] from Brazos Santiago, to [illegible] 1st district.
Schr Hattie E Sampson, [illegible] from Matanzas to A H [illegible]
Steamship Agnes [illegible] from Indianola, to C A Whitney & co—1st district.

—STEAMBOATS—

Dan Able, Gross, from Baton Rouge.
Frolic, Hasberry, from Natchitoches.
Our Alma, Tobin, from Camden.
Mary, Carroll, from Mobile.
Annie Wagley, Barton, from Washington.
Bee Nicolas, [illegible] from Lockport.
St Mary, Carlin, from Camden.
Wild Wagoner, Goddin, from Natchez.
S L Hodge, N. Boardman, from Shreveport.
Lotus No 2, Albert, from Lower Coast.

ARRIVALS AT NEW BASIN.

Schr William [illegible]—16 cords wood Marine [illegible]
Schr [illegible] from Pascagoula—45,000 feet lumber [illegible]
Schr Mary [illegible] from Pensacola—80,000 feet lumber [illegible]
Schr Farmer, from Mobile—[illegible] feet lumber.

ARRIVALS AT OLD BASIN.

Schr [illegible] Peter, from B[illegible]—[illegible] bbls charcoal.
Schr Hermit, from [illegible]—[illegible] cords wood.
Schr Indian Rose, from Tchefuncte River—[illegible] bbls sand.
Schr Emma, from Bay St Louis—400 bbls charcoal.

TOWBOAT REGISTER.

The towboat Rainey, [illegible] from the Passes—West down light. Brought up schr Hattie E Sampson.

DOMESTIC PORTS.

New York Feb 24—Arrived from N O steamship Vicksburg. Burton from Galveston steamship Virginia, Kennedy.

Boston Feb 24—Arrived from N O ship D W Chapman, Mobile Feb—Arrived from Mobile schr E S Patten, Potter.

FOREIGN PORTS.

Fleetwood Feb 7—Arrived from Pensacola ship Aro, Watson.

Liverpool Feb 16—Arrived from Mobile ship Kentuckian, [illegible] steamship Olinda, Long, ldg for N O via Havre [illegible]

Newport (Wales) Feb 16—Loading for N O ships Anna Gray, Baker, and Marathon, Irving, and steamship Robt Lowe.

MEMORANDA.

We learn by letter that the steamship Baden, Capt. Nesen, hence for Havre with a cargo consisting of 3[illegible] bales cotton and [illegible] staves put in to the port of Vigo, on the [illegible] February [illegible]

Milford Haven Feb 1—The ship Preston, Capt Donald, from Liverpool for N O, put in leaky and her rudder damaged.

BELOW COMING UP.

Steamship Fire Queen, Williamson, from Liverpool Jan 27th via [illegible]
Steamship [illegible] from Philadelphia 16th ult via Havana and Key West.
Steamship Liberty, Reed, from Baltimore 18th inst. via Havana.
Steamship [illegible] from Boston 13 inst to W [illegible]
Steamship Bavaria, [illegible] from Hamburg 6th inst via Havre and Havana, to Williams, Rupert & co.
Ship Assam Valley, [illegible] from Liverpool Dec 19th to Martin & [illegible]
Ship [illegible] Smith, 15 days from Boston, to Geo W Hynson.
Bark [illegible] from Antwerp, in ballast, to Murray Ewing & co.

EXPORTS.

LIVERPOOL—Per steamship Fire Queen—2 packages [illegible]

[illegible]

IMPORTS.

[illegible]

RECEIPTS FROM THE INTERIOR.

SHREVEPORT—Per steamer S L Hodge No 2—164 [illegible]

[illegible]

OPELOUSAS RAILROAD.

[illegible]

AYER'S SARSAPARILLA, FOR PURIFYING THE BLOOD.

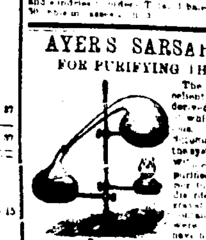

The reputation this excellent medicine enjoys, is derived from its cures, many of which are truly marvellous. Inveterate cases of Scrofulous disease, where the system seemed saturated with corruption, have been purified and cured by it. Scrofulous affections and disorders, which were aggravated by the scrofulous contamination until they were painfully afflicting, have been radically cured in such great numbers in almost every section of the country, that the public scarcely need to be informed of its virtues or uses.

Scrofulous poison is one of the most destructive enemies of our race. Often, this unseen and unfelt tenant of the organism undermines the constitution, and invites the attack of enfeebling or fatal diseases, without exciting a suspicion of its presence. Again, it seems to breed infection throughout the body, and then, on some favorable occasion, rapidly develop into one or other of its hideous forms, either on the surface or among the vitals. In the latter, tubercles may be suddenly deposited in the lungs or heart, or tumors formed in the liver, or it shows its presence by eruptions on the skin, or foul ulcerations on some part of the body. Hence the occasional use of a bottle of this Sarsaparilla is advisable, even when no active symptoms of disease appear. Persons afflicted with the following complaints generally find immediate relief, and, at length, cure, by the use of this SARSAPARILLA: St. Anthony's Fire, Rose or Erysipelas, Tetter, Salt Rheum, Scald Head, Ringworm, Sore Eyes, Sore Ears, and other eruptions or visible forms of Scrofulous disease. Also in the more concealed forms, as Dyspepsia, Dropsy, Heart Disease, Fits, Epilepsy, Neuralgia, and the various Ulcerous affections of the muscular and nervous systems.

Syphilis or Venereal and Mercurial Diseases are cured by it, though a long time is required for subduing these obstinate maladies by any medicine. But long continued use of this medicine will cure the complaint. Leucorrhoea or Whites, Uterine Ulcerations, and Female Diseases, are commonly soon relieved and ultimately cured by its purifying and invigorating effect. Minute Directions for each case are found in our Almanac, supplied gratis. Rheumatism and Gout, when caused by accumulations of extraneous matters in the blood, yield quickly to it, as also Liver Complaints, Torpidity, Congestion or Inflammation of the Liver, and Jaundice, when arising, as they often do, from the rankling poisons in the blood. This SARSAPARILLA is a great restorer for the strength and vigor of the system. Those who are Languid and Listless, Despondent, Sleepless, and troubled with Nervous Apprehensions or Fears, or any of the affections symptomatic of Weakness, will find immediate relief and convincing evidence of its restorative power upon trial.

PREPARED BY

Dr. J. C. AYER & CO., Lowell, Mass.,

PRACTICAL AND ANALYTICAL CHEMISTS.

Sold by E. J. HART & CO., WHEELOCK, FINLAY & CO., FLEMING'S PATENT MEDICINE DEPOT, New Orleans, and by all Druggists everywhere.

Fruit Trees and Shrubbery.

[illegible] Carondelet Street. [illegible]

NINE of the best varieties of PEACHES, ripening in succession from the last of June to October. A very large collection of the best STRAWBERRIES, have been gathering ripe fruit since the 10th of December and will continue until the 1st July. There are but the fruit can be supplied. Apple, Orange, Fig and Quince Trees, Lawton Blackberry, Raspberry, Grape Vines, Evergreens, Shade Trees and Shrubbery of all kinds.

Special attention paid to orders from the country.
jan30 1m F. A. QUINETTE.

LIST OF VESSELS

Cleared and Sailed for New Orleans.

FEBRUARY, 27, 1869.

NEW YORK.

Steamship Lodona, Hovey......sailed Feb 19
Steamship United States, Norton......sailed Feb 20
Steamship Missouri, Palmer......sailed Feb 20
Steamship Geo Cromwell, Vail......sailed Feb 20
Steamship Kepler, Fatts......sailed Feb 20
Brig J A Haskell, Haskell......sailed Feb 11
Schr Vesta, Cobb......cleared Feb 5
Schr Simeon, Ellis......sailed Feb 20
Schr Kate Brigham, McLean......sailed Feb 20
Schr Jeremiah, Sampson......sailed Feb 20
Schr W L Burroughs, Lowden......cleared Feb 12

BOSTON.

Steamship Oriental, Snow......sailed Feb 27
Ship St. Louis, Hubbard......cleared Feb 11
Ship Artisan, Smith......cleared Feb 6
Bark Scotland, Marshall......cleared Jan 22
Bark [illegible]......sailed Jan 25
Schr C N Bussard, May......cleared Feb 11
Schr Anna Lyons, Kemp......cleared Feb 5
Schr Robert Dillon, Howland......cleared Feb 5
Schr Nancy Banks, Boyd......cleared Feb 6
Schr Monadnock, Bucker......sailed Dec 16

PHILADELPHIA.

Steamship Yazoo, Hodges......sailed Feb 17
Bark F M Tucker, Abel......cleared Feb 5
Schr W W Pharo, Allen......cleared Feb 11
Schr J J Spencer, Smith......cleared Feb 6
Schr S & M D Scull, Steelman......sailed Dec 1

LIVERPOOL.

Steamship Fire Queen, Williamson......sailed Jan 27
Ship Maggie Vail, Kirby......sailed Jan 27
Ship Pontifex, Heirson......sailed Jan 31
Ship Pauline, Thorndike......sailed Jan 31
Ship Regina, Cummings......sailed Jan 26
Ship Avalanche, Harris......sailed Jan 22
Ship Preston, Donald......sailed Jan 21
Ship Expounder, Irvine......sailed Jan 21
Ship [illegible]......sailed Jan 21
Ship [illegible]......sailed Jan 15
Ship Moss Rose, Bustin......sailed Jan 13
Ship Hours, Pepper......sailed Jan 13
Ship John Parker, Scarborn......sailed Jan 11
Ship Adriatic, Large......sailed Jan 11
Ship Ivanhoe, Theall......sailed Jan 8
Ship New Dominion, Kirkham......cleared Jan 6
Ship Africa, Berry......sailed Jan 6
Ship Caro[illegible]......sailed Jan 6
Ship Nathaniel, Mirau......sailed Dec 30
Ship Assam Valley, Roberts......cleared Dec 19
Ship Victory, Crosby......cleared Dec 19
Ship Canopy, Moore......cleared Dec 14
Bark Rosella, McNeil, Ranstral......cleared Jan 12
Bark Eva, Fisher......cleared Jan 11

LONDON.

Ship Mohongo, McLoughlin......sailed Jan 27
Ship Canterbury, McLean......cleared Jan 13
Ship Trenton, Damarest......sailed Dec 19

CARDIFF, WALES.

Steamship Pacific, Freeman......sailed Jan 1
Ship Pacific, Hunter......sailed Dec 17
Ship Missell, Smith......sailed Dec 16
Ship Marathon, Smith......sailed Dec 16
Ship Burma, Gilmore......sailed Dec 16

NEWPORT, WALES.

Ship Mayflower, Call......sailed Jan 26
Ship Harold, Colby, Dunbar......sailed Jan 16
Ship E C L Emerson......sailed Jan 26
Bark Sea Gem, Roberts......sailed Jan 2

HAMBURG.

Steamship Bavaria, Barends......cleared Feb 13

HAVRE.

Ship Prairie Bird, Baxter......sailed Jan 21
Ship St James, Goodwin......sailed Jan 21
Ship F F Bear, Cook......sailed Jan 16
Ship Lady Blessington, Adams......sailed Jan 15
Ship Wm. Woodbury, McLean......sailed Jan 15
Ship Anna Camp, Broomead......cleared Jan 15
Ship Meridian, Sprague......sailed Dec 26
Bark Bessie, Ward......sailed Dec 5
Bark H D Brookman, Bevill......sailed Jan 11
Brig L M Long, Ames......sailed Jan 4

BORDEAUX.

Ship Formosa, Babb......sailed Jan 27
Bark Les Bon Fils, Privat......sailed Jan 11
Bark [illegible], Mezique, Calueva......sailed Jan 13
Bark William, Frese......sailed Dec 24
Bark Chapman, Sjostrom......sailed Dec 26

CETTE.

Bark Prima Donna, Perkins......cleared Dec 29

RIO DE JANEIRO.

Bark Frank Wilson......loading Dec 16

GENOA.

Ship Pagnini, Pessagno......sailed Dec 1

MESSINA.

Bark Prima Donna, Perkins......sailed Jan 10
Bark Fruttajuola, Mazzatori......sailed Dec 31
Brig Caprera, Patterson......sailed Dec 11

PALERMO.

Brig Giovan Batista......cleared Dec 8

ANTWERP.

Ship Friedchen, Suhr......sailed Dec 14

MILFORD HAVEN.

Ship Elizabeth Yeo, Scott......cleared Dec 19. Put back on the 14th

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS.

FOURTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following STATEMENT.

Premiums received during the year ending 31st May 1868, including unearned premiums of the previous year:		
On Fire Risks	$ 312,884 [illegible]	
On Marine Risks	280,794 17	
On River Risks	66,[illegible]	
Total Premiums		$1,161,[illegible]
Less Premiums Unearned 31st May, 1868	[illegible]	
Return Premiums	28,471 97	$ 290,[illegible]
Net Earned Premiums 31st May, 1868		$ 801,844 15
Losses paid:		
On Fire Risks	$271,386 97	
On Marine Risks	176,940 [illegible]	
On River Risks	45,[illegible]	
	$[illegible]	
Taxes	26,012 [illegible]	
Reinsurance, Expenses, Profit and Loss, less interest	165,[illegible]	$[illegible]
Net Profit		$ 277,[illegible]
The Company have the following assets:		
Real Estate	$ 160,617 97	
Notes Secured by Mortgage	678,[illegible]	
Notes Secured by Pledge	90,147 [illegible]	
Cash on hand	136,[illegible]	
Premiums in course of Collection	86,[illegible]	
City Bonds	38,000 [illegible]	
Bank and Railroad Stocks	164,[illegible]	
Bills Receivable	127,154 [illegible]	
Scrips of Mutual Insurance Companies	[illegible]	
Stock of Valiette Dry Dock Company	15,000	
Levee Steam Cotton Press	[illegible]	
Marine Dry Dock	3,700	
Merchants' Exchange	1,000	
Lightering and Wrecking Co.	1,000	
Louisiana Equitable Life Ins. Co.	250	
State Bonds	1,500	
Total		$1,4[illegible]
Less: Unclaimed Interest and Interest payable in July, etc. on all outstanding Scrips of the Company	$101,[illegible]	
Thirty-five per cent. of Scrip issue of 1859, payable in July	70,676 [illegible]	
Unearned Premiums 31st May, 1868	285,[illegible]	$[illegible]
		$1,[illegible]

The above Statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

JOHN PEMBERTON, President.
PAUL FOURCHY, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, this 9th day of June, 1868.

PAUL W. COLLENS, Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 8th day of June, 1868, it was resolved to declare a Scrip Dividend of THIRTY PER CENT. on the net Earned Participating Premiums for the year ending, for which certificates will be issued on and after the first day of August next. Also to pay on and after the second Monday in July next THIRTY-FIVE PER CENT. ON THE SCRIP ISSUE OF 1859, and six per cent. interest on all outstanding Scrips of the Company.

DIRECTORS.

John Pemberton, F. Macready, David McCoard,
M. Puig, L. F. Generes, Pierre Poëte,
Chas. Bogery, John Morgan Hall, S. Z. Relf,
P. S. Wiltz, J. J. Fernandez.

Louisiana Mutual Insurance Company.

Fourteenth Annual Statement.

In conformity with the requirements of their Charter the Company publish the following statement:

Total Premiums for the year ending 28th February, 1868		$516,[illegible]
Viz—Fire Premiums	$256 [illegible] 97	
Marine Premiums	169,153 [illegible]	
River Premiums	100,067 [illegible]	
Less Return Premiums	$ 5,[illegible]	
Less Unearned Premiums	69,144 [illegible]	$[illegible]
Net Earned Premiums		$[illegible]
Losses Paid		
Fire Losses	$ 62,[illegible]	
Marine Losses	164,472 [illegible]	
River Losses	14,[illegible]	
	$[illegible]	
Discount in lieu of Scrip	[illegible]	
Taxes and Internal Revenue	[illegible]	
Expenses, Rent, etc., less Discount Account	34,741 [illegible]	
Six per cent. Interest on outstanding Scrip to 1st March, 1869	[illegible]	
		$[illegible]
Reserved for Unadjusted Losses		$ 11,277 [illegible]

The Company have the following Assets, which in the Report of the Finance Committee of the Company, unanimously adopted by the Board of Trustees, are declared, after all allowances and deductions are made, to be equivalent to a Cash Capital of $[illegible], viz:

Invested in Real Estate	$ 45,[illegible]
Invested in Mortgage on Real Estate	72,[illegible]
Invested in City and other Bonds	32,[illegible]
Invested in Bank and other Stocks	1[illegible]
Invested in Scrip of Insurance Companies	1[illegible]
Loaned on Pledges	17,[illegible]
Bills Receivable	1[illegible]
Premiums in course of Collection	37,[illegible]
Cash on hand	111,[illegible]
	$[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

CHAS. BRIGGS, President.
J. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, this 2nd day of March, 1868.

PAUL W. COLLENS, Third Justice of the Peace.

Six per cent interest on all outstanding Scrip will be paid to the legal holders thereof on the second Monday of May next.

CHAS. BRIGGS, President.
ATE. GARRIDAR, Vice President.

TRUSTEES.

Gustave Briggs, A. E. Montgomery,
Ant. Carriere, A. Lecourt,
Geo. A. Fosdick, Frank Williams,
E. Gragnie, Thomas Byrne,
Chas. Lafitte, John Thornhill,
John S. Mansfield, W. A. Violett,
P. Anderson, Hugh Macdonald,
Alfred Kearny, Wm. H. Pinckard,
A. Frerichs, John S. Wallis,
Geo. W. Dunbar, George Foster,
B. F. Stockmeyer, Andrew Stewart,
Geo. W. Hynson, S. B. Pothier,
Arch'd Montgomery, John Sheen, Jr.,
Henry J. Vose, E. Pinegie,
S. Marquese, James Gallier,
Chas. Weisbaud, Rudolph Sieg.
S. F. Given.

LEEDS'S FOUNDRY,

(ESTABLISHED IN 1825.)

Corner of Delord and Foucher Streets.

WE beg leave to inform our friends and the public generally that we are prepared, as formerly, to manufacture Steam Engines, Boilers, Sugar Mills, Sugar Kettles, Draining Machines, Saw Mills, Cotton Presses, Screw Presses, Mill Gearing, Bourbon Mortars, Grate Bars, all kinds of Plantation and Steamboat Work, and every description of Machinery for the South.

LEEDS & CO.